

# Contrats de construction et réparation du dommage

Vendredi 22 novembre 2024  
de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

## Animé par :

### Jean-Philippe TRICOIRE

Maître de conférences HDR à  
l'Université d'Aix-Marseille

## Avec la participation de :

Ludovic GAUVIN  
Avocat à Angers  
Antarius Avocats

## Horaires :

9h15 / 12h45 – 14h/17h30  
Soit 7 heures de formation

## Lieu :

Eurojuris - Wojo  
82 avenue du Maine  
75014 PARIS

## Spécialités / compétences :

Construction

## Public visé

Avocats, juristes, commissaires de  
justice, notaires.

## Pré-requis

Nos formations sont ouvertes à  
tous les professionnels du droit en  
exercice.

## Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX  
EUROJURIS FRANCE  
82 avenue du Maine  
75014 PARIS  
Tél : 01 46 33 07 19  
formation@eurojuris.fr

## Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la  
certification Qualiopi pour les actions de  
formation. Cette formation peut donc  
être prise en charge par les organismes  
financiers. Numéro de déclaration  
d'activité d'EUROJURIS France :  
11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas  
agrément de l'Etat.

Validité du programme du 11 septembre au  
30 novembre 2024 – Version 1

## Programme du séminaire

**Objectifs :** Au terme de cette formation le participant saura faire et traiter les  
contrats privés de construction, il connaîtra également les dernières évolutions en  
matière de CCMI, de VEFA, et saura quels sont les principes en matière de  
réparation du dommage en droit de la construction.

### *Programme pédagogique de la journée :*

### **Matin : Les contrats privés de construction**

Le contrat de maîtrise d'œuvre et d'architecte (analyse des  
différentes missions, clause de solidarité, groupement, clause de  
règlement amiable)

Différence entre contrats de louage d'ouvrage et contrat de vente  
et conséquences

Actualisation de jurisprudence sur le CCMI, la VEFA, contrat de  
sous-traitance...

### **Après-midi :**

La réparation du dommage (principe de réparation intégrale,  
contrôle de proportionnalité...)

# Contrats de construction et réparation du dommage

Vendredi 22 novembre 2024  
de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

## Déroulé horaire de la journée :

- 9h-9h15 : Accueil des participants (café d'accueil)
- 9h15-9h30 : Introduction
- 9h30-11h : Le contrat de maîtrise d'œuvre et d'architecte
- 11h-11h10 : Pause-café
- 11h10-12h45 : Différence entre les différents contrats et actualités jurisprudentielles
- 12h45-13h45 : pause déjeuner (déjeuner inclus)
- 13h45-14h : Echanges avec les participants
- 14h-17h15 : La réparation du dommage
- 17h15-17h30 : Evaluation formative avec échanges et questions entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants

## Méthode pédagogique utilisée et documents de fin de formation :

Cette formation utilisera une méthode de formation démonstrative, avec des temps d'échanges entre l'intervenant et les participants et des mises en situation. L'intervenant et / ou le responsable de la commission interrogeront à intervalles réguliers les participants afin de s'assurer du bon déroulement de la formation. A l'issue de la formation un questionnaire de satisfaction sera adressé au participant ainsi qu'une attestation de présence.

## Contact Handicap :

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre l'une de nos formations ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, contact Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à [formation@eurojuris.fr](mailto:formation@eurojuris.fr) afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

## Vous souhaitez suivre cette formation en visioconférence ?

Nous proposons le suivi en visioconférence pour toutes nos formations. Nous utilisons comme système de visioconférence Zoom, qui permet au stagiaire de suivre la formation en direct, et de poser les questions qu'il souhaite soit en activant son micro, soit via un système de chat intégré à Zoom. Il est demandé à tous les participants suivant une formation en visioconférence de disposer d'une bonne connexion internet ainsi que d'une webcam activée durant toute la durée de la formation.

## Animé par :

### Jean-Philippe TRICOIRE

Maître de conférences HDR à  
l'Université d'Aix-Marseille

## Avec la participation de :

Ludovic GAUVIN  
Avocat à Angers  
Antarius Avocats

## Horaires :

9h15 / 12h45 – 14h/17h30  
Soit 7 heures de formation

## Lieu :

Eurojuris - Wojo  
82 avenue du Maine  
75014 PARIS

## Spécialités / compétences :

Construction

## Public visé

Avocats, juristes, commissaires de justice, notaires.

## Pré-requis

Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice.

## Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX  
EUROJURIS FRANCE  
82 avenue du Maine  
75014 PARIS  
Tél : 01 46 33 07 19  
[formation@eurojuris.fr](mailto:formation@eurojuris.fr)

## Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la certification Qualiopi pour les actions de formation. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'activité d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas agrément de l'Etat.

Validité du programme du 11 septembre au 30 novembre 2024 – Version 1

## Inscription

- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre d'Eurojuris en présentiel : 348 € TTC, soit 290€ H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre d'Eurojuris en visioconférence : 480€ TTC, soit 400€ H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre d'Eurojuris : 720€ TTC, soit 600 € H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre d'Eurojuris en visioconférence : 960€ TTC, soit 800€ H.T.
- Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ... ) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : ..... Prénom : .....

Cabinet - Société: ..... Profession : .....

N° INSEE : .....

## Modalités et délais d'inscription / d'annulation :

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription par mail à [formation@eurojuris.fr](mailto:formation@eurojuris.fr) ou par courrier à l'adresse suivante : Eurojuris France – 82 avenue du Maine – 75014 Paris. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.eurojuris.fr/formations.htm>. Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France, ou à effectuer par virement.

Il est possible de s'inscrire en présentiel à une formation jusqu'à 48h avant la formation, sauf dérogation expresse, dans la limite des places disponibles. Pour un suivi en visioconférence l'inscription doit se faire au moins 10 jours avant la formation, sinon la documentation sera adressée par courriel uniquement. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris inscrits en présentiel et 7 jours avant pour les non membres d'Eurojuris et les inscrits au suivi en visioconférence sont acceptées.